

# Compte-rendu du Conseil Municipal

## Vendredi 20 avril 2012

Membres présents : MM/Mmes Louvet, Claux, Ruggeri, Mayeur, Osselin, Mercier, Charnotet, Ruggeri, Ténart, Guidet, Seret, Baril, Mouret, Renault,

Absent excusé : M. Escande

Secrétaire de séance : M. Guidet

Après lecture, le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

### Rappel ordre du jour :

#### FONCIER :

- Achat Durand ; Délibération et Financement

#### TRAVAUX :

- Confirmation des travaux du château d'eau – Accord subvention

#### BUDGET :

- Décisions modificatives

#### POS :

- Délibération sur l'enquête publique – Modification du POS

#### DONS :

- Délibérations – acceptation de dons.

#### QUESTIONS DIVERSES

## **FONCIER :**

Après lecture du courrier de Maître NOLLOT, le Conseil Municipal valide à l'unanimité la proposition d'achat de la propriété DURAND pour une valeur de 370 000 € et confère tout les pouvoirs à Monsieur le Maire pour procéder à la signature du compromis de vente et de l'acte notarial.

En ce qui concerne le financement de cet achat, le Conseil Général de l'Oise émet un avis favorable pour nous octroyer une subvention à hauteur de 30% de la valeur d'achat, soit 110 000 €. Le Crédit Agricole accorde un prêt de 200 000 €. Le Conseil Municipal délibère et accepte à l'unanimité d'adopter un prêt sur 10 ans à taux fixe de 3,71%. La commune assurera sur ses fonds propres la part de 60 000 €.

## **TRAVAUX :**

Le Conseil Général de l'Oise a accordé le 16 avril 2012 une subvention de 9 870 € pour les travaux de sécurisation du réservoir d'eau potable, soit 40 % du montant total de 24 696 €

La commune a effectué des travaux de remplacement du moteur électrique du rideau métallique de la piscine. Ceci n'étant pas prévu au budget, une décision modificative doit être prise auprès de la trésorerie pour déplacer des fonds. La facture s'élève à 2 600 € et l'ensemble de Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative.

## **POS :**

Monsieur le Maire a pris un arrêté prescrivant la mise à l'enquête publique de la modification N°2 du Plan d'Occupation des Sols de la commune de LACHELLE. Cette enquête publique concerne la zone des roulettes pour une durée de 33 jours consécutifs du 14 mai au 15 juin 2012.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de LACHELLE les :

- lundi 14 mai 2012 de 17h00 à 19h00
- Mardi 31 mai 2012 de 17h00 à 19h00
- Vendredi 15 juin 2012 de 17h00 à 19h00

## **DONS :**

Le Conseil Municipal de LACHELLE décide à l'unanimité d'accepter les dons suivants :

M. MONNET a fait un don de 470 € au CCAS

M. CLAUX a fait un don de 120 € à l'école de Lachelle

M. VENDOME a fait un don de 200 € à la mairie.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- L'Art L122.2 du code de l'urbanisme prévoit que tout projet de révision du document local d'urbanisme est subordonné à l'accord du Préfet, après avis de la Commission Départementale de la Nature des Paysages et

des Sites et de la Chambre d'Agriculture, dans le cadre de l'ouverture à l'urbanisation de zones naturelles ou agricoles.

L'Etude en cours devra prévoir un rapport comprenant les éléments suivants :

- L'analyse de l'état initial de l'environnement.
- L'analyse des incidences notables et prévisibles sur l'environnement.
- La description de l'orientation du document P.L.U. avec les autres documents d'urbanisme.
- L'explication et la justification des choix retenus.
- La présentation des mesures correctives envisagées.
- Un résumé non technique des éléments de l'évaluation environnementale.

Pour ces motifs, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter le devis de la Société Aménager le Territoire/Stratégies Urbaines pour un montant HT de 6 334 euros afin de compléter l'étude du P.L.U. en cours.

- Monsieur le Maire signale qu'un couple est intéressé pour l'achat du terrain communal constructible de 940 m<sup>2</sup>, situé chemin derrière les haies.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de la proposer à 130 € le m<sup>2</sup>.

- Monsieur le Maire rappelle que la Commission Communale des Impôts Directs s'est réunie en mairie le Jeudi 19 avril 2012 en mairie à 20h30 et a statué dans le même sens que l'administration.

**M. LOUVET** soumet la proposition de la SICAE d'enfouir la ligne électrique qui passe à travers la parcelle 31 depuis le transformateur de la féculerie.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

**M. CLAUD** demande quelques précisions sur le calendrier des travaux de gaz.

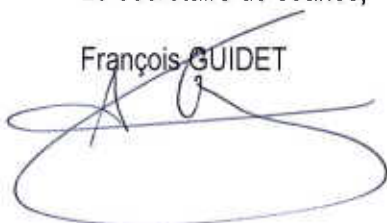
**Mme MOURET** alerte le Conseil Municipal sur la présence de débris de verre autour des tuyaux sur l'aire de jeux chemin derrière les haies.

L'ASSOCIATION FAMILIALE a présenté un bilan positif et propose à ses adhérents une nouvelle activité, le tennis de table.

La séance est levée à 22h15.

Le secrétaire de séance,

François GUIDET



le Maire,

Pascal SERET

